

Forte hausse de l'inflation en Belgique au deuxième trimestre



Après un net ralentissement au premier trimestre 2026, l'inflation est repartie à la hausse en Belgique pour atteindre 3,8 % au deuxième trimestre, sous l'effet de la flambée des prix de l'énergie. Si les prix alimentaires ont poursuivi leur ralentissement, l'inflation des services et des biens industriels non énergétiques est repartie à la hausse, plaçant la Belgique au-dessus de la moyenne des pays voisins. Ces constats ressortent du rapport semestriel 2026 de l'Observatoire des prix du SPF Economie.

Après s'être établie en moyenne à 3,0 % en 2025, l'inflation totale en Belgique a fortement ralenti pour atteindre 1,6 % au premier trimestre 2026, avant de rebondir à 3,8 % au deuxième trimestre. La Belgique a ainsi enregistré le taux d'inflation le plus élevé parmi les principaux pays voisins, devant les Pays-Bas (2,8 %). Cette évolution s'explique principalement par une hausse plus marquée des prix de l'énergie, des biens industriels non énergétiques et des services.



L'énergie en forte hausse, avant un ralentissement

L'inflation des produits énergétiques s'est établie à -4,5 % au premier trimestre 2026 et à 16,0 % au deuxième trimestre. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des prix des produits pétroliers à partir de mars. L'inflation des combustibles liquides est passée de -10,2 % en février à 43,0 % en mars, et celle des carburants de -5,8 % en février à 16,5 % en mars.

Un changement de tendance s'est toutefois produit en mai, lorsque l'indice de l'énergie a commencé à reculer. Entre avril et juin, l'indice de l'énergie a diminué de 6,9 %. Cette baisse est principalement attribuable au recul de l'indice des combustibles liquides (-22,0 %) et des carburants (-7,1 %).

L'inflation alimentaire continue de ralentir

Les cours des matières premières pour les aliments transformés hors alcool et tabac ont baissé en moyenne de 24 % entre le pic de janvier 2025 et mai 2026, avec une diminution de 3 % entre janvier et mai 2026. Les prix à la production de l'industrie alimentaire sont restés stables durant le premier semestre 2026, tandis que l'indice des prix à la consommation de ces produits alimentaires transformés a diminué de 1 % entre janvier et mai. La chute des prix des produits laitiers a fortement contribué à ce recul, en raison d'une surproduction laitière en Belgique et en Europe.

En outre, l'inflation du tabac a reculé en 2026. Celle des viandes a également ralenti, sous l'effet de la viande bovine et de la volaille. Par conséquent, l'inflation des produits alimentaires s'est établie à 1,4 % au second trimestre 2026, soit nettement moins de la moitié de l'inflation moyenne de 2025, elle-même en recul par rapport à 2024.



Services et biens industriels non énergétiques : baisse terminée

Après avoir atteint un pic au troisième trimestre 2023 (6,7 %), le rythme de hausse des prix des services a fortement ralenti jusqu'au troisième trimestre 2025. Depuis lors, l'inflation fluctue, pour s'établir à 3,9 % au deuxième trimestre 2026. Ce chiffre reste supérieur à la moyenne pluriannuelle d'avant la crise du coronavirus, lorsque la croissance annuelle moyenne s'élevait à 1,9 % pour la période 2015-2019. C'est principalement dans les secteurs des forfaits touristiques, des services de transport de passagers et des services d'information et de communication que l'inflation a augmenté.

Le rythme de hausse des prix du groupe de produits « biens industriels non énergétiques » (BINE) a fortement ralenti après avoir atteint un pic de 6,8 % au premier trimestre 2023, jusqu'au premier trimestre 2025. Depuis lors, on observe toutefois de nouveau une hausse progressive, ce qui a porté l'inflation à 1,8 % au deuxième trimestre 2026. Cette accélération de l'inflation des BINE résulte en premier lieu de la hausse de l'inflation des articles d'habillement, mais aussi de celle des médicaments et des produits de santé et de matériel d'information et de communication. Bien que la pression sur les prix à la consommation des BINE soit encore (relativement) limitée au printemps 2026, la hausse des prix en amont de la chaîne de production laisse entrevoir une pression à la hausse potentielle.



Rapport semestriel 2026 Observatoire des prix

economie.fgov.be

6 août 2026

Contact

Contact Center

Tel: 0800 120 33

Fax: 0800 120 57

info.eco@economie.fgov.be

Etienne Mignolet (FR)

Seulement pour les journalistes

Tel : +32 2 277 86 74

Gsm : +32 486 39 38 91

press@economie.fgov.be

Lien vers cette page

<https://news.economie.fgov.be/268797-forte-hausse-de-l-inflation-en-belgique-au-deuxieme-trimestre/>